

■ **Coopérative d'habitation Le Bois Gentil**, à Genève  
(FOSC du 30.09.2003, p. 5). Les pouvoirs de Gendron Pierre,  
jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Spozio Frédéric, de et à  
Genève, membre du conseil, signe collectivement à deux avec le  
président ou le vice-président.  
Journal no 7568 du 25.06.2004  
(02337410 / CH-660.0.172.960-8)